



Munich Personal RePEc Archive

Review of the optimality of tax performance in developing countries: evidence from WAEMU

AMEDANOU, Yawovi M. Isaac

Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI), Université Clermont-Auvergne

6 October 2018

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/89513/>
MPRA Paper No. 89513, posted 14 Oct 2018 22:14 UTC

Examen de l'optimalité de la performance fiscale dans les pays en développement : le cas de l'UEMOA

Yawovi M. Isaac AMEDANOU

Octobre 2018

Résumé

Cet article met en évidence l'existence d'une relation non linéaire entre le taux d'imposition et la croissance économique au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et détermine le seuil à partir duquel une forte imposition des activités économiques se traduirait par des externalités négatives. A partir d'un modèle d'optimisation de Scully, et d'un modèle quadratique alternatif, et en utilisant les données couvrant la période de 1980 à 2016, cette étude confirme l'existence des effets non linéaires de la fiscalité sur la croissance et suggère que le taux de pression fiscale qui maximiserait la croissance au sein de l'Union se situe respectivement à 21,04% et 23,8% du PIB. Nous estimons également le taux de pression fiscale optimal pour les pays de la CEDEAO - zone d'intégration économique régionale plus large, à laquelle appartiennent tous les pays membres de l'UEMOA - et nous trouvons que le taux optimal d'imposition, est de 21,5% et 24,2%. Par conséquent, nous retenons que le taux de pression fiscal optimal pour les pays de l'UEMOA se situe à 24% du PIB. Nos résultats soulignent l'incapacité des pays de l'UEMOA à mobiliser les recettes fiscales jusqu'au seuil d'imposition requis. Au regard des résultats et analyses, cette étude recommande de prendre des mesures axées sur la modernisation des administrations fiscales, telles que l'introduction des mesures de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, et la promotion du civisme fiscal.

Mots clés : Taxation optimale, dépenses publiques, croissance économique

Codes classification JEL : H21, H50, O40

Abstract

This article highlights the existence of a non-linear relationship between the tax rate and economic growth in the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) and determines the threshold at which a high economic activities would result in negative externalities. Using a Scully optimization model, and an alternative quadratic model, and using data covering the period from 1980 to 2016, this study confirms the existence of non-linear effects of taxation on growth and suggests that the tax burden rate that would maximize economic growth in the WAEMU is 21.04% and 23.8% of GDP, respectively. We also estimate the optimal tax burden for the ECOWAS countries - a wider regional economic integration zone to which all WAEMU member countries belong - and we find that the optimal tax rate is 21.5% and 24.2%. Therefore, we retain that the optimal tax pressure rate for WAEMU countries is 24% of GDP. Our results highlight the inability of WAEMU countries to mobilize tax revenues up to the required tax threshold. Based on the results and analyzes, this study recommends taking measures focused on the modernization of tax administrations, such as the introduction of anti-fraud and tax evasion measures, as well as the promotion of fiscal citizenship.

Key words: Optimal taxation, government spending, economic growth

Codes classification JEL : H21, H50, O40

1. Introduction

Au cours de ces dernières années, l'activité économique des Etats membres de l'UEMOA¹ est restée dynamique avec un taux de croissance estimé à 6,3% en 2015, portée par les investissements dans les infrastructures, une consommation privée rigoureuse et des récoltes agricoles favorables (FMI, 2017). Cependant, cette évolution s'est accompagnée d'une augmentation de la dette publique, signe d'un faible potentiel de recouvrement des recettes fiscales dans les pays membres. En 2012, les recettes fiscales dans l'UEMOA ont représenté 19,1% du PIB, soit un niveau inférieur à la moyenne des pays situés au Sud du Sahara qui est de 26,5% du PIB. Dans la zone CEMAC², ce taux a progressé pour atteindre 30% du PIB à la fin des années 2000, contre 17% au début des années 1990 du fait de l'accroissement des recettes pétrolières. Dans le même temps, les recettes fiscales hors pétroles de la CEMAC ont quasiment stagnées autour de 10% du PIB en dehors d'un pic entre 1996-1998. Cette affirmation est en phase avec celle établie par Keen et Mansour (2010), qu'au sein des pays d'Afrique subsaharienne, la hausse des recettes fiscales depuis 1980 serait liée uniquement à la hausse des recettes générées par les ressources naturelles.

Le taux moyen de recouvrement des recettes fiscales dans la zone franc est ressorti à 15,9% en 2012, inférieur à 17% fixé par les critères³ de convergences. Néanmoins, si les recettes fiscales se sont améliorées en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90, elles ont fléchi dans les pays en développement d'Asie (FMI, 2008).

Au sein de l'UEMOA, de nombreuses disparités demeurent entre les niveaux de recouvrements de recettes des pays. Le Burkina-Faso recouvrait 16,8% du PIB en 2013, et à Côte d'Ivoire recouvrait en moyenne 14,1% du PIB entre 2000 et 2016. Le taux moyen de recouvrement des

¹ L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), regroupe 8 pays de l'Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle a pour objectif, l'unification des espaces économiques nationaux, pour transformer l'Union en un marché porteur et attractif pour les investisseurs, et la consolidation du cadre macro-économique des États membres, à travers l'harmonisation de leurs politiques économiques, notamment budgétaires, ainsi que par le renforcement de leur monnaie commune.

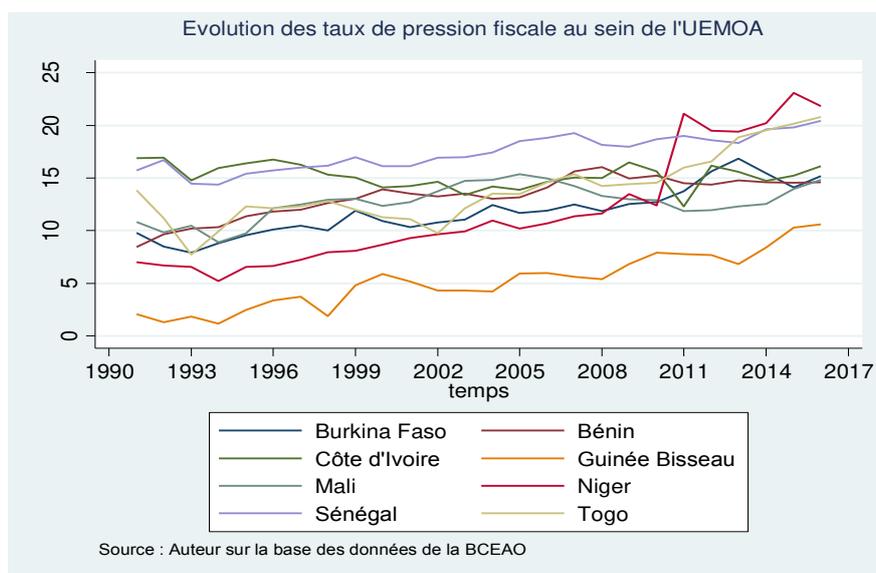
² La Communauté Économique et Monétaire des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) regroupe 6 pays : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République de Centrafrique et le Tchad. Elle a pour missions et objectifs principaux : l'établissement d'une union de plus en plus étroite entre les peuples des États membres pour raffermir leurs solidarités géographiques et humaine ; la promotion des marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intercommunautaire, la coordination des programmes de développement, l'harmonisation des projets industriels ; le développement de la solidarité des pays membres au profit des pays et régions défavorisés ; la création d'un véritable marché commun africain.

³ Ces critères fixent au taux minima de 17%, la part des recettes fiscales dans le PIB au sein de la zone franc (UEMOA et CEMAC). Pour les pays de la CEMAC, il s'agit des recettes fiscales hors pétrole rapportées au PIB non pétrolier.

recettes fiscales en pourcentage du PIB entre 2008 et 2016 est de 13,3% au Mali, de 15% au Bénin, contre 18,3% au Togo. Au niveau de la CEMAC, le Cameroun recouvrait en moyenne 13% entre 2010 et 2012, le Gabon ayant atteint la barre de recouvrement fiscal de 23,4% du PIB en 2011, le Tchad en 2012 recouvrait 9,2% du PIB, 22,9% par le Congo et 9% par la Centrafrique.

Au début des années 2000, quelques performances de recouvrement des recettes ont été enregistrées au sein de l'Union. Entre 2000 et 2016, le Niger, le Sénégal et le Togo ont accru de manière significative leur niveau de mobilisation des recettes fiscales qui se situe au-delà de 20% du PIB en 2016. D'autres pays ont également connu de légères performances où les taux de pression fiscale ont atteint 15% au Burkina-Faso, 14% au Bénin et au Mali et 16% en Côte d'Ivoire. En revanche, la Guinée-Bissau quant à elle, éprouve encore d'énormes difficultés, du fait de la fragilisation des différentes crises politiques. Elle a cependant, très peu progressé et son taux de recouvrement des recettes fiscales est ressorti à 10% du PIB.

Graphique 1: Evolution des taux de pression fiscale au sein de l'UEMOA



Cette hétérogénéité de performance dans le recouvrement des recettes fiscales entre les pays de la zone s'explique en particulier par la progression des taxes indirectes, essentiellement tirées par la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Les taxes directes constituent une source principale de la faible mobilisation des recettes fiscales au sein de la zone. Elles sont en général, constituées des impôts sur le bénéfice des sociétés (IS) et des impôts sur le revenu des personnes physiques (IRPP), et sont largement plus faibles que les taxes indirectes. Entre 2000 et 2015, dans les pays tels que le Burkina-Faso, le Bénin, le Mali, le Niger et le Sénégal, les taxes

indirectes ont représentées un peu plus que le double des taxes directes. Par contre, dans les pays de l'OCDE les recettes fiscales mobilisées à partir de ces deux types de taxes sont de même teneur, et représentent chacun 11% du PIB. A cet effet, il en ressort que les efforts de mobilisation se concentrent beaucoup plus sur les taxes indirectes, en particulier la TVA, que sur les impôts sur les sociétés (IS) et l'IRPP. Cette structure est le reflet des économies dans lesquelles prédominent des activités informelles.

Deux éléments essentiels peuvent expliquer la faiblesse des recettes fiscales à savoir la fraude fiscale et la prédominance du secteur informel. En effet, les activités de production non déclarés auprès de l'administration fiscale sont considérées économiquement comme informelles. Au sein de l'UEMOA (hors Guinée-Bissau), la part du secteur informel dans le PIB représente en moyenne 50%. Elle va de 40% au Togo à 64% au Niger. Mais en considérant, la part des actifs qui travaillent dans ce secteur, en raison de sa faible productivité, son poids dans le PIB est beaucoup plus considérable. En Côte d'Ivoire, elle représente 89% et 92% au Mali. Cette prédominance du secteur informel, est liée aux activités agricoles en partie les cultures vivrières et de rente, l'élevage et la pêche. Dans les pays de l'Union, ces activités représentent plus que 50% de la production informelle, exception faite du Sénégal et un peu moins du Bénin. La part moyenne des activités informelles hors agriculture passe de 53% à 27% du PIB. Les ménages agricoles produisent des cultures vivrières destinées à l'autoconsommation, et par conséquent ces produits échappent au marché et ne sont donc pas soumis aux taxes. De plus, le secteur agricole regorge plus de la moitié des emplois informels. Ainsi, la part des emplois informels hors activités agricoles est passée de 90% à 46% en Côte d'Ivoire.

Cette ampleur significative du secteur informel au sein des économies de l'Union, génère un manque à gagner pour chaque Etat membre, et constitue de ce fait, une sorte de deuxième pilier de la faible performance dans le recouvrement des recettes fiscales. De ce fait, ce présent article se propose d'examiner l'optimalité du rendement fiscale au sein de la zone. Ainsi, nous essayerons de répondre aux interrogations suivantes : le taux de rendement fiscal est-il à son summum au point de ne plus croître pour se situer au-delà de son niveau actuel de 16,8% au sein de l'UEMOA ? Autrement, quel est dans le contexte de l'UEMOA, le taux de pression fiscale qui maximise la croissance économique ? Dans la première section, nous effectuons une revue de la littérature théorique et empirique sur l'évaluation de la pression fiscale. La deuxième décrit l'approche méthodologique adoptée, les données et sources. La troisième présente et analyse les résultats. Enfin, la dernière section conclut.

2. Revue de la littérature

2.1. Aperçu de la littérature théorique

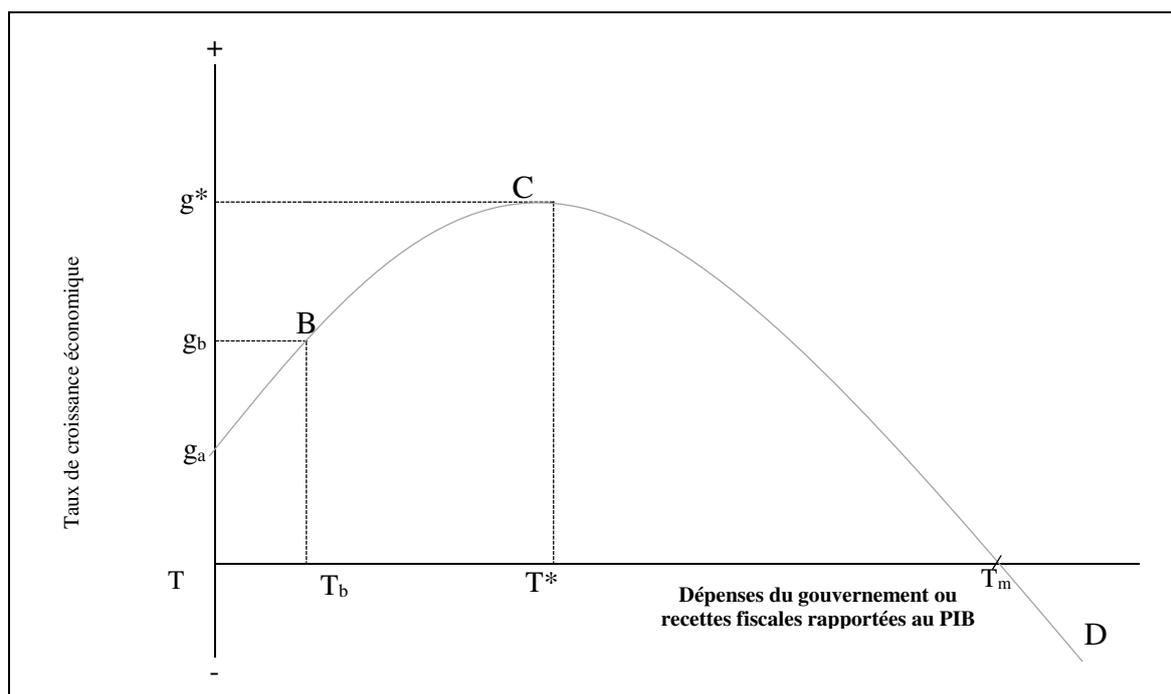
Les modèles de croissance endogène, émergés au début des années 90 avec externalité de dépenses publiques d'infrastructures rendent bien compte des effets non linéaire de la fiscalité sur la croissance de long terme. Ainsi, Barro (1990) montre qu'une augmentation du taux de taxation procure des ressources permettant de financer les besoins de dépenses publiques productives, mais réduit dans le même temps la productivité marginale nette du capital privé. Dès lors, il existe un effet de seuil dans la relation taux de taxation-croissance de long terme.

Arthur Laffer dans les années 80, avance l'idée que la fiscalité peut être nuisible pour l'économie. Il montre par l'hypothèse d'une courbe en cloche, l'existence d'un plafond de recettes fiscales. Au fur et à mesure que le taux marginal d'impôt augmente, les recettes fiscales augmentent jusqu'à son maximum, car à partir de 100% il y a une baisse du rendement fiscal.

L'analyse keynésienne de la fiscalité repose sur le principe selon lequel les agents économiques travaillent pour satisfaire un besoin de bien-être. Cependant, lorsqu'on augmente le niveau d'imposition, synonyme d'une baisse des salaires après impôt, les agents économiques souhaiteraient travailler davantage pour compenser cette perte de bien-être, et de ce fait une hausse des taux de taxation pourrait même avoir un effet positif sur les recettes fiscales et la croissance. Par conséquent, une taxation élevée se traduira par deux effets : (i) un effet de substitution par lequel les agents économiques, peuvent décider de moins travailler et consacrer le reste de leur temps à d'autres activités, en raison d'une fiscalité très forte ; (ii) un effet de revenu, qui se traduit par une incitation des agents économiques à travailler davantage afin de recouvrir leur bien-être initial.

Scully (1991), montre qu'il existe une relation fonctionnelle entre la croissance économique et la taille du gouvernement dans un pays donné. Il illustre ce postulat à partir d'une courbe en U inversé, appelée courbe de Scully, représentée sur la figure 1 suivante. L'axe des abscisses mesure les dépenses du gouvernement en pourcentage du revenu national supposées égales aux recettes fiscales en % du PIB, et sur l'axe des ordonnées est représenté le taux de croissance économique. La courbe avec la forme de U inversé montre l'existence d'une relation fonctionnelle entre la croissance économique et le niveau des dépenses du gouvernement.

Figure 1 : Courbe de Scully



Source : Chao, J., & Grubel, H. (1998)

L'analyse économique sous-jacente à la forme de la courbe de Scully se présente comme suit. Tout d'abord, on peut considérer un niveau zéro de dépenses du gouvernement (T) associé à un taux de croissance (g_a). Ce taux de croissance est faible parce que l'économie est sous optimale lorsque l'Etat ne fournit aucun biens et services. Dans ces conditions, les agents privés assurent eux-mêmes leur propre sécurité, se chargent d'appliquer les contrats, d'établir les normes et mesures, et de manière générale, fonctionner sans la fourniture de nombreux biens et services publics fournis par les gouvernements modernes.

Considérons ensuite que dans ce pays, existe un secteur privé utilisant l'offre de capital, de main-d'œuvre et bien d'autres ressources. Dans ce cas, le gouvernement dépense et taxe (T_b) en pourcentage du revenu national. Le niveau d'activité du gouvernement entraîne alors un taux de croissance économique (g_b). La croissance la plus élevée est le résultat des retombées issues des prestations de biens et services publics, qui augmentent ainsi, l'efficacité économique globale dans le secteur privé. Cette grande efficacité résulte des effets externes positifs découlant pour le secteur privé du fait de la production des services publics tels que l'éducation, la santé, la sécurité, les infrastructures, la stabilité monétaire, etc. Ainsi, à ce faible niveau de taxation correspondant aux dépenses, les effets dissuasifs de l'imposition sur le travail, sur l'épargne et l'investissement et sur la prise de risque sont négligeables.

Enfin, considérons le niveau de dépenses et d'imposition T^* du gouvernement, auquel correspond le taux de croissance économique le plus élevé g^* . Cependant, l'allure de la pente de la courbe de Scully entre le point B et C est telle que l'augmentation proportionnelle des dépenses et de la taxation est moins que celle de la croissance économique. Cette propriété de la courbe considère que les dépenses publiques sont sujettes à des rendements marginaux décroissants. Or, toute activité économique est caractérisée par des rendements marginaux décroissants. En l'occurrence, les dépenses du gouvernement finançant les projets individuels répondent a priori aux besoins les plus urgents et exploitent les opportunités appropriées pour la substitution des activités privées inefficaces. Dès lors, à mesure que les dépenses publiques croissent, d'autres projets financés par le gouvernement gagnent de moins en moins en productivité. A un certain niveau, les productivités marginales de l'accroissement des dépenses publiques s'annulent. Ce point correspond à T^* dans la figure 1 où les dépenses gouvernementales maximisent le taux de croissance économique. Toutes nouvelles augmentations de dépenses gouvernementales au-delà du point T^* se traduisent par des effets négatifs sur la croissance économique : la courbe de Scully décroît. Ainsi, la figure 1 montre qu'à un niveau maximal de dépenses gouvernementales (T_m), correspond un taux de croissance nul, et qu'au-delà, le taux de croissance devient négatif.

Quels sont alors les mécanismes par lesquels une forte imposition des activités économiques se traduit par des externalités négatives à partir d'un certain seuil donné ? La littérature existante soutient que les effets non linéaires de la taxation sur la croissance économique se transmettent par plusieurs canaux.

Tout d'abord, une forte taxation des revenus du travail peut décourager l'offre de travail. Ainsi, une augmentation du taux de taxation réduit le salaire net d'impôt et génère un effet de substitution ainsi qu'un effet de revenu. L'effet de substitution réduit les incitations au travail au détriment des loisirs dont le coût d'opportunité est plus faible. L'effet de revenu se traduit au contraire par une incitation au travail du fait de la baisse du revenu réel de l'individu suite à la hausse du taux d'imposition. De même, la fiscalité peut affecter l'offre de travail au travers des impôts sur la consommation, qui font grimper les prix des produits réduisant ainsi le taux de salaire réel.

Les taux élevés de taxation peuvent accentuer les distorsions économiques via leur incidence sur l'épargne et l'investissement. Les prélèvements sur les revenus du capital réduisent le rendement net de l'épargne et entraîne, comme pour l'offre de travail, un effet de substitution et

un effet de revenu. L'effet de substitution se traduit par une diminution des incitations à l'épargne poussant les individus à augmenter leur niveau de consommation actuelle au détriment de leur consommation future, dont le coût d'opportunité a baissé. Quant à l'effet revenu, il se traduit au contraire par une baisse du revenu réel de l'individu, ce qui amène ce dernier à réduire sa consommation actuelle. Lorsque l'effet de substitution est supérieur à l'effet revenu, cela décourage alors l'épargne et la fiscalité discrimine les dépenses de consommation futures par rapport à la consommation présente. Ce phénomène génère une perte de bien-être collectif en suscitant un niveau sous-optimal de transfert intertemporel de ressources.

La taxation pourrait également avoir un effet désincitatif sur la décision d'investissement des entreprises. En effet, les prélèvements renchérissent le coût du capital et exercent, à travers ce canal, un effet désincitatif sur les dépenses d'investissement privé. Cela se traduit par une insuffisance du stock de capital et fait baisser par conséquent, la productivité du facteur travail. Une imposition différenciée des facteurs de production, du facteur capital en particulier, constitue aussi une source de distorsion économique. Il existe dans la plupart du temps, des écarts conséquents entre les taux marginaux effectifs d'imposition pesant sur les revenus du capital selon le type d'investissement, l'origine du financement et le domicile de l'entreprise. Comme les taux de rendement réel après impôt des investissements dans les actifs substituables ont tendance à converger, il en résulte une mauvaise allocation des ressources induites par la politique fiscale et une faible productivité du stock de capital que dans le cas où tous les revenus du capital sont soumis à un taux uniforme. Un autre mécanisme par lequel la taxation nuit à l'efficacité productive d'une économie réside dans l'imposition des gains en capital réalisés. Dans une économie où les gains en capital ne sont taxés qu'au moment de leur réalisation, les propriétaires de titres sont incités à repousser la réalisation de leurs gains dans le temps : c'est l'effet « locked-in ». Ces comportements entraînent une perte d'efficacité économique du fait qu'ils provoquent une volatilité relative des cours des actions, une gestion inefficace des actions, ainsi qu'un retard de l'échéance des projets affectant la valeur actualisée des paiements d'impôts.

2.2. Aperçu de la littérature empirique

Au cours de ces dernières années, plusieurs études empiriques ont abordé la problématique de la relation entre le niveau d'imposition et la croissance économique. Par contre, les études empiriques qui cherchent à analyser le lien entre le niveau de taxation et la croissance économique sont rares dans les pays en développement (Keho, 2010). S'il existe une unanimité

au sein de la littérature sur la non linéarité entre la taxation et la croissance économique de long terme, les principaux résultats empiriques obtenus font objet de plusieurs controverses, du fait de la spécificité des structures fiscales des pays, des variables fiscales retenues et de la démarches méthodologiques adoptées, ainsi que certains résultats variant dans le temps au sein d'un même pays.

Les résultats empiriques de Barro (1990) basés sur un échantillon de pays pauvres et riches, ont montré qu'un niveau de taxation élevé a des impacts négatifs sur la croissance. Eaton (1981), Skinner (1987). Engen et Skinner (1992) ont montré qu'une augmentation de 2,5 points de la pression fiscale réduirait probablement les taux de croissance à long terme de 0,18 point en se basant sur des données provenant d'un échantillon de 107 pays sur la période 1970-1985. Plosser (1993) et Myles (2000) confirment ces résultats, en mettant en exergue un effet négatif de la taxation sur le taux de croissance par tête dans 22 pays de l'OCDE au cours de la période 1960-1980. Pour Leibfritz et al., (1997), une augmentation de 10 points du taux d'imposition diminuerait le taux de croissance de 0,5 point de pourcentage dans les économies de l'OCDE.

Scully effectue une série d'études pour déterminer le niveau d'imposition optimal. Il trouve qu'un taux d'imposition se situant aux environs de 20% du PIB correspondait à un taux de croissance maximale. Scully (1991), utilise un modèle quadratique avec un échantillon de 103 pays, et observe qu'un taux d'imposition de 19,3% permettrait de maximiser la croissance. En 1995, il montre, en utilisant les données de 1949-1989 qu'un taux d'imposition se situant entre 21,5 et 22,9% du Produit National Brut maximiserait la croissance économique aux Etats-Unis. Scully (1998) refait les mêmes estimations sur la période 1950-1995 et obtient un taux de pression fiscale optimale de 21%. Scully (1996) met en évidence l'existence des effets de seuil en Nouvelle Zélande sur la période 1927-1994. Les résultats situent le taux d'imposition optimal aux environs de 21% du PIB, avec un taux de croissance annuelle de 4,8%. Scully (2003) a utilisé deux modèles différents - Barro et Scully - et conclut que le taux de taxation qui maximise la croissance économique aux États-Unis est de 25,1 et 19,3 % respectivement. Scully (2006) a étudié pour une nouvelle fois les données des États-Unis (1929-2004), mais cette fois-ci en utilisant sa propre méthodologie développée en 1996, et conclut que le taux d'imposition optimal se situe à 23% du PIB.

Plusieurs autres études se sont inspirées de la méthode de Scully, pour évaluer le niveau optimal d'imposition. Ces études ont abouti à des résultats très hétérogènes. Au Canada, le taux d'imposition optimal qui maximiserait la croissance économique, déterminé en se basant sur la

méthode de Scully se situe à 34% du revenu national, (Chao et Grubel, 1998). Keho (2010) trouve que le taux d'imposition optimal se situait entre 22,1 et 22,3% du PIB. Abdullaev et Konya (2014) ont appliqué la méthode de Scully aux données de l'Ouzbékistan pour la période de 1996-2011 et ont constaté que le taux d'imposition est de 22% du PIB en 2001 et se situe 31,25% du PIB après 2001. Avec un modèle de Scully (1996) modifié, Davidsson (2012) conclut sur un niveau faible du taux d'imposition se situant à 11,1% du PIB dans 12 pays choisis de manière aléatoire pour la période de 1982 à 2012. Les résultats obtenus par Saibu (2015), ont montré que le taux d'imposition maximisant la croissance pour l'Afrique du Sud est de 15% et de 30% pour le Nigeria. Dans 4 pays d'Asie du Sud, Husnain, Haider et Salman (2015) ont introduit le terme de déficit dans le modèle de Scully. Ces derniers trouvent qu'un taux d'imposition de 13,78% maximiserait la croissance économique. De même, Motloja et al., (2016) ont appliqué le modèle d'optimisation de Scully (1996, 2003) aux données trimestrielles collectées avant et après la crise de 2009, et déterminent pour l'Afrique du Sud un taux d'imposition optimal de 22% du PIB sur la période post récession. De même, Amgain (2017) a examiné le niveau optimal de taxation maximisant la croissance, en utilisant le modèle de Scully (1996) et les modèles quadratiques dans 32 pays asiatiques pour la période 1991-2012. Les résultats fournissent une preuve évidente d'une relation inverse en forme de U entre la croissance et la fiscalité, et montrent que le taux d'imposition optimal pour maximiser la croissance est d'environ 18% du PIB.

Scully (1998) s'est également taché par la suite de déterminer le taux de pression fiscale optimal pour plusieurs pays développés en se basant sur le même modèle économétrique utilisé pour déterminer le taux d'imposition optimal aux États-Unis, Scully (1996). L'échantillon de pays retenu comprend les États-Unis (1929-1989), le Danemark (1927-1988), le Royaume-Uni (1927-1988), l'Italie (1927-1988), la Suède (1927-1988), la Finlande (1927-1988) et Nouvelle-Zélande (1927-1994). Les estimations suggèrent un taux moyen d'imposition optimal de 20% et varie de 16,6% pour la Suède à 25,2% pour le Royaume-Uni. Cependant, les niveaux de taxation observés sont plus élevés et varient entre 34,1% au Royaume-Uni et 51,6% au Danemark. Ces résultats montrent que la politique de taxation dans les pays développés est caractérisée par des taux d'imposition supérieurs aux taux optimaux, ce qui se traduit par des taux de croissance plus faibles dans ces pays. Branson et Lovell (2001) ont estimé le taux de pression fiscale optimal pour la Nouvelle-Zélande au cours de la période 1946-1995 à partir d'un modèle de programmation linéaire. Ils concluent qu'au-delà de 22,5% du PIB, la fiscalité constituerait une source de distorsion économique.

3. Méthodologie, données et sources

3.1. Modèle quadratique

Dans la littérature empirique, la relation de non linéarité entre le fardeau fiscal et la croissance économique est examinée à travers des spécifications économétriques tenant compte d'une distribution asymptotique du taux d'imposition en cohérence avec les courbes de Laffer (1981) et de Scully(1996). Cette méthode consiste à estimer des équations sous formes quadratiques et est basée sur l'hypothèse d'une courbe en cloche, ce qui justifierait l'effet positif qu'aurait le niveau de la charge fiscale sur la croissance avant le seuil et l'effet négatif au-delà de ce seuil.

Ainsi nous modélisons un régime de relation taux de pression fiscale-croissance économique par une fonction polynôme du second degré suivante :

$$g_{it} = \eta + \delta\tau_{it} + \lambda\tau_{it}^2 + \psi'Z_{it} + \mu_{it} \quad (1)$$

g_{it} représente le taux de croissance économique, τ_{it} désigne le taux de pression fiscale exprimé en pourcentage du PIB, et Z_{it} représente l'ensemble des variables de contrôle c'est à dire le vecteur des autres variables pertinentes identifiées dans la littérature empirique comme facteurs affectant le taux de croissance économique, et μ_{it} le terme d'erreur. Nous retenons ainsi, le PIB par tête initial, mesurant la convergence conditionnelle du modèle, ce qui implique que les pays dont les PIB par habitant sont les plus élevés sont confrontés à de faible taux de croissance en comparaison de ceux ayant de faibles PIB par habitant. Nous utilisons également le déficit primaire de base qui représente une variable fiscale ayant des effets directs sur les décisions d'investissement et sur la croissance, et enfin le taux de croissance des investissements ou formation brut de capital fixe, qui sont positivement corrélés à la croissance économique.

Le taux de pression fiscale optimale provenant de l'équation (1) qui permet de maximiser la croissance économique est obtenu par la relation :

$$\tau_{opm}^* = - \frac{\delta}{2\lambda} \quad (2)$$

3.2. Modèle d'optimisation de Scully

Scully (1996) a mis au point un modèle économétrique permettant de déterminer le taux de pression fiscale qui maximise la croissance économique. C'est un modèle qui est préféré aux spécifications empiriques basées sur l'hypothèse d'une tendance quadratique entre le niveau de

prélèvement fiscal et la croissance économique. Autrement, les résultats de ces modèles empiriques ne sont cohérents que lorsque les données contiennent une tendance parabolique concave décrite par la courbe de Laffer (1981).

Scully considère qu'il existe deux secteurs d'activités au sein d'une économie : les secteurs public et privé. Dans ce modèle, les recettes fiscales d'une année servent à financer la dépense publique $G_t = \tau Y_t$, où τ est le taux de pression fiscale et Y représente le revenu national ou le PIB. La part du revenu national non taxée $(1 - \tau) Y_t$, sert à financer la production des biens et services dans le secteur privé. Le niveau de production nationale est déterminé par l'association des produits fournis par les secteurs public et privé. Ainsi, pour déterminer le niveau de taxation optimale, nous spécifions une fonction de production de type Cobb -Douglas à rendements constants :

$$Y_{it} = \eta(G_{it-1})^\delta [(1 - \tau)Y_{it-1}]^\lambda \quad (3)$$

Dans cette équation, Y représente la production nationale ou le PIB, G les dépenses publiques permettant de financer la production des biens publics, τ le taux de taxation à l'année t .

Nous postulons que le budget de l'Etat est équilibré, et sa contrainte budgétaire s'écrit :

$$G_{it} = \tau Y_{it} \quad (4)$$

Avec (τ) le ratio recettes fiscales sur PIB nominal appelé pression fiscale. D'après les équations (3) et (4), nous pouvons réécrire l'équation (3) comme suit :

$$Y_{it} = \eta(\tau Y_{it-1})^\delta [(1 - \tau)Y_{it-1}]^\lambda \quad (5)$$

Or, le taux de croissance est défini tel que :

$$\frac{Y_{it}}{Y_{it-1}} = 1 + g$$

Ainsi, nous divisons chaque membre de l'équation (3), par Y_{it-1} :

$$\frac{Y_{it}}{Y_{it-1}} = \eta(\tau)^\delta (1 - \tau)^\lambda [Y_{it-1}]^{\delta+\lambda-1}$$

Nous obtenons cependant :

$$1 + g = \eta(\tau)^\delta (1 - \tau)^\lambda [Y_{it-1}]^{\delta+\lambda-1} \quad (6)$$

Le taux optimal d'imposition τ_{opm}^* qui maximise le niveau de croissance économique, s'obtient par la condition de première ordre qui consiste à annuler la dérivée première de l'équation (6) par rapport à τ , c'est-à-dire : $\text{diff}(g, \tau) = 0$

$$\begin{aligned}\frac{\partial g}{\partial \tau} &= \eta[Y_{it-1}]^{\delta+\lambda-1} [\delta(\tau)^{\delta-1}(1-\tau)^\lambda - \lambda(\tau)^\delta(1-\tau)^{\lambda-1}] = 0 \\ \Rightarrow \delta(\tau)^{\delta-1}(1-\tau)^\lambda &= \lambda(\tau)^\delta(1-\tau)^{\lambda-1} \\ \Rightarrow \frac{\delta}{\tau} &= \frac{\lambda}{1-\tau}\end{aligned}$$

Le taux optimal d'imposition est obtenu par l'expression :

$$\tau_{\text{opm}}^* = \frac{\delta}{(\delta+\lambda)} \quad (7)$$

Nous postulons que la fonction de production de type Cobb –Douglas utilisée présente des rendements d'échelle constants. Ainsi, $\delta + \lambda = 1$, c'est-à-dire $\delta, \lambda < 1$. Cependant, d'après l'équation (7) le taux optimal d'imposition est donc : $\tau_{\text{opm}}^* = \delta$

Pour estimer les paramètres du modèle, nous réécrivons l'équation (6) sous l'hypothèse de rendements constants :

$$1 + g = \eta(\tau)^\delta(1-\tau)^\lambda[Y_{it-1}]^{\delta+\lambda-1}$$

$$\text{Avec : } \delta + \lambda = 1$$

$$\text{On obtient alors : } 1 + g = \eta(\tau)^\delta(1-\tau)^\lambda$$

$$\text{Or : } \lambda = 1 - \delta$$

$$\Rightarrow 1 + g = \eta(\tau)^\delta(1-\tau)^{1-\delta}$$

$$\Rightarrow \frac{1+g}{1-\tau} = \eta \left(\frac{\tau}{1-\tau} \right)^\delta$$

En appliquant le log linéaire sur chaque membre de l'équation, nous obtenons :

$$\text{Log} \left[\frac{1+g}{1-\tau} \right] = \text{Log} \eta + \delta \text{Log} \left[\frac{\tau}{1-\tau} \right] \quad (8)$$

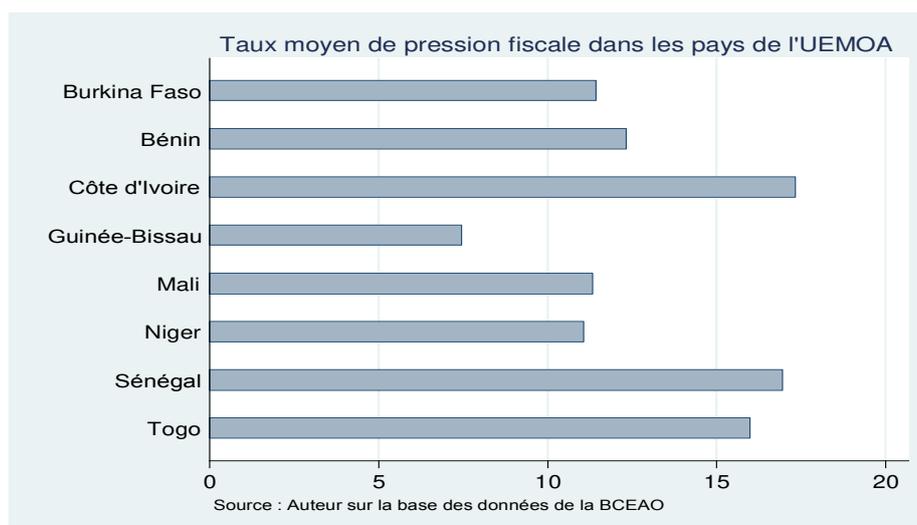
Pour obtenir le taux de taxation optimale qui maximise la croissance économique, nous estimons l'équation (8) par une régression à effets fixes et nous calculons la valeur du coefficient δ .

3.3. Données et sources

Les données utilisées dans le cadre de cette étude proviennent de plusieurs sources et couvrent la période 1980-2016. Les informations relatives au PIB nominal et aux recettes fiscales proviennent de la base de données EDEN de la Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO), avec lesquelles nous obtenons le taux de pression fiscale qui représente les recettes fiscales totales en pourcentage du PIB nominal. Le déficit primaire de base est issu du Tableau des Opérations Financières et Economiques (TOFE) de la BCEAO. Les autres données telles que le PIB réel, le taux de croissance du PIB réel, le PIB par tête (US \$ Constant 2010), le taux de croissance de formation brut de capital fixe, proviennent de World Development Indicators (WDI) de la Banque Mondiale.

Le graphique 2 suivant illustre la taille moyenne des recettes fiscales en pourcentage du PIB nominal sur la période 1980-2016.

Graphique 2 : Taux moyen de pression fiscale dans la zone UEMOA

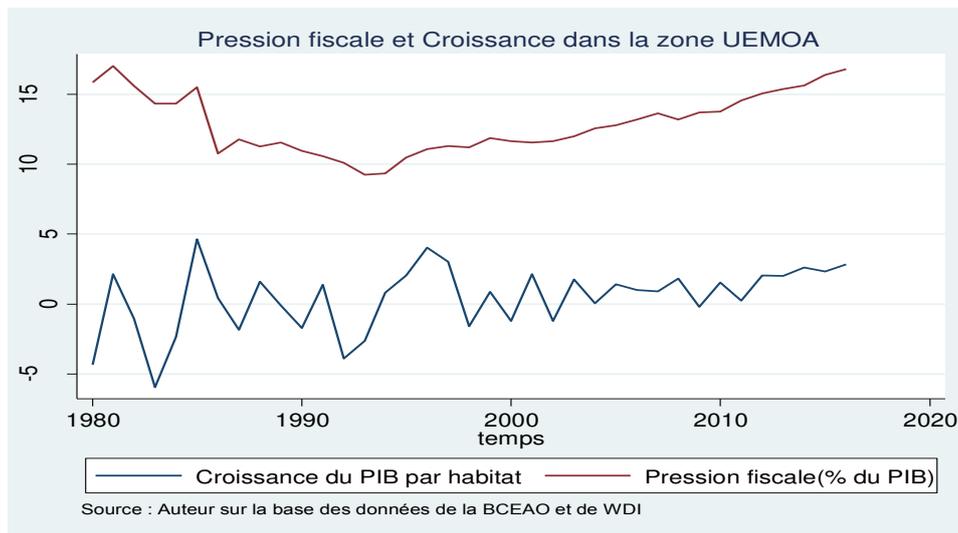


Ce graphique montre que les taux moyen de pression fiscale dans 5 pays de la zone sont inférieurs à 15% du PIB. Il s’agit des pays tels que le Burkina-Faso, le Bénin, la Guinée-Bissau, le Mali et le Niger. Le taux moyen de taxation pour l’ensemble de l’échantillon sur toute la période est de 12,9% du PIB. Seule la Côte d’Ivoire présente des recettes fiscales moyennes en pourcentage du PIB plus élevé à hauteur de 17,3%.

En observant la relation linéaire ente le niveau d’imposition et la croissance, nous trouvons une quasi corrélation positive. Le graphique 3 ci-après présente les tendances des taux moyens de pressions fiscales et de croissance du PIB par tête. Le taux moyen de pression fiscale est représenté par la courbe situé au-dessus, et celle située en-dessous représente la croissance

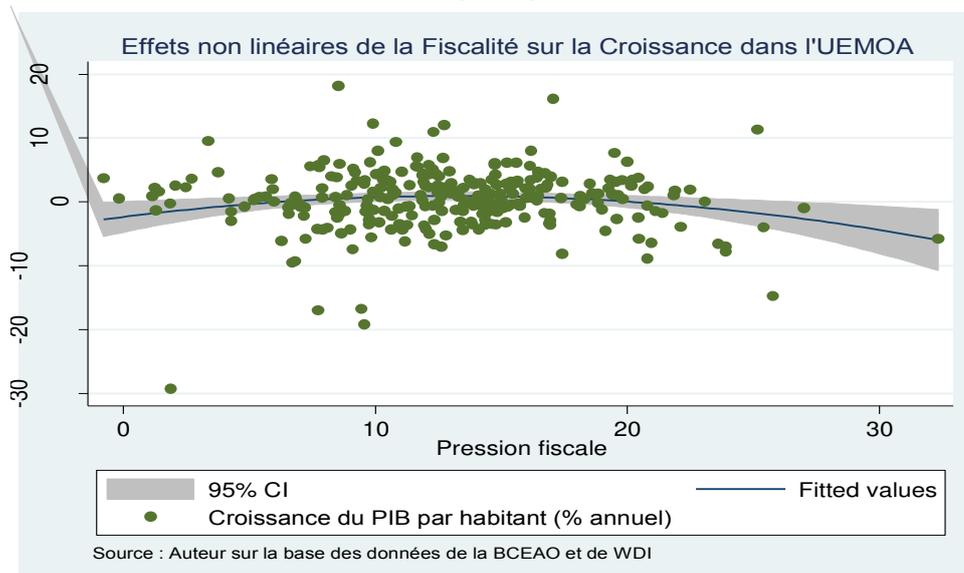
moyenne du PIB par habitant. Nous trouvons que la relation entre les deux variables est sujette à des externalités positives. L'argument sous-jacent de cette relation positive est tel que le niveau de taxation dans les pays de l'UEMOA demeure faible, et ne peut dès lors pas créer de distorsions comme dans le cas des pays disposant d'une fiscalité forte.

Graphique 3 : Pression fiscale et Croissance dans la zone UEMOA



L'observation du graphique 4 ci-dessous, illustrant les effets non linéaires de la taxation sur la croissance économique, montre l'existence d'une relation en U inversé. Sur ce graphique, le taux de pression fiscale se trouve en abscisse et le taux de croissance du PIB en ordonnée. Les courbes montrent qu'à un certain seuil, probablement compris entre 15 et 20% du PIB, la taxation a un impact positif sur la croissance et qu'au-delà de ce seuil, l'impact devient négatif.

Graphique 4 : Effets non linéaires de la taxation sur la croissance dans l'UEMOA



Le tableau 2 ci-dessous montre l'évolution conjointe du taux moyen annuel de la pression fiscale et du taux de croissance économique sur la période 1997-2016, subdivisée en sous période quinquennale, pour les pays de l'espace CEDEAO. Ce tableau montre que les pays de la zone UEMOA ont une pression fiscale plus élevée que les autres pays membres de la CEDEAO. Cependant, la différence quant à la croissance moyenne du PIB par habitant reste mitigée.

Tableau 1 : Relation Fiscalité – Croissance dans les pays de la CEDEAO

	TAUX MOYENS PAR SOUS PERIODE EN % DE 1997-2016							
	97-001	02-006	07-012	12-016	97-001	02-006	07-012	12-016
	Pression fiscale				Croissance du PIB par habitant			
UEMOA								
Benin	14,58	15,26	13,42	13,01	2,01	0,77	0,58	2,16
Burkina Faso	15,44	12,66	11,58	10,73	2,21	2,44	3,24	2,95
Côte d'Ivoire	15,57	14,90	14,14	15,00	6,40	-1,18	-1,56	-0,90
Guinée Bissau	8,77	6,70	4,94	4,30	0,26	1,98	-0,40	-4,32
Mali	13,11	13,05	14,7	12,70	1,04	1,01	1,73	3,82
Niger	20,8	14,0	10,29	8,24	2,70	0,67	0,02	-0,03
Sénégal	19,35	18,61	17,73	16,28	1,97	0,53	1,56	2,11
Togo	19,19	14,91	12,69	11,89	2,30	0,63	-0,40	-0,60
Hors UEMOA								
Cape Vert	11,93	18,17	15,85	6,21	0,28	4,04	5,20	7,94
Gambie	12,68	12,79	6,70	8,87	0,41	0,38	-1,05	2,17
Ghana	12,88	10,55	8,85	12,30	3,20	5,34	2,81	1,68
Guinée	8,73	6,75	14,44	17,43	2,33	1,52	0,88	1,74
Liberia	16,58	17,94	8,31	29,36	0,60	3,31	-4,48	5,96
Nigeria	5,75	3,72	9,07	12,03	0,70	3,76	3,72	0,60
Sierra Léone	10,92	8,53	8,36	8,51	2,91	3,09	5,82	-3,29

Source : Auteur sur la base des données de WDI

Considérons par exemple les pays comme le Bénin, le Burkina-Faso, le Mali et le Sénégal, nous remarquons que les taux d'imposition en pourcentage du PIB ont suivi une tendance baissière sur toute la période, en particulier pour les valeurs de fin de période. Dans le même temps leurs taux de croissance du PIB par habitant se sont appréciés. Cette remarque soulève cependant, la problématique des effets d'un niveau structurellement faible de taxation sur la croissance économique. Les observations de certains pays demeurent incohérentes. Contrairement au pays susmentionnés, certains tels que la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Niger et le Togo ont vu se dégrader le niveau de vie de leurs habitants avec une défiscalisation sur toute la période. En dehors de l'Union, la défiscalisation s'est accompagnée d'une amélioration du niveau de vie (Cape Vert, Gambie). Au contraire, les pays comme la Guinée et le Nigéria ont connu sur toute la période une mobilisation plus accrue des ressources fiscales qui s'est suivi par une baisse des

taux de croissance. La relation fiscalité et croissance des autres pays comme le Ghana, le Libéria, et la Sierra Léone demeure encore dans une zone d'ombre.

Il convient donc de noter qu'au sein de l'espace CEDEAO, les pays dont le niveau de taxation annuel se situe en deçà des 17% du PIB fixé par les critères de convergence de la zone, ont en moyenne un taux de croissance économique faible. Dans le cas des pays de la zone UEMOA, cette conclusion est en cohérence avec le graphique 4 qui illustre la non linéarité entre le niveau d'imposition et la croissance économique. En revanche, cette représentation graphique ne prend pas en compte les autres facteurs, en dehors du niveau d'imposition, pouvant impacter la croissance, ce qui peut éventuellement remettre en question la marge du seuil d'imposition identifiée. De ce fait, il nous semble alors impératif d'effectuer un examen empirique, afin de détecter plus précisément cette relation fiscalité-croissance au sein de la zone UEMOA en particulier.

4. Résultats, analyses et discussions

4.1. Estimation du modèle quadratique sur les pays de l'UEMOA

Le tableau 3 ci-dessous présente les résultats issus de l'estimation du modèle quadratique. Le choix de la régression par les effets fixes se justifie par la probabilité du test de Hausman (0,0212) inférieure à 10%. Nous estimons cinq (5) modèles différents afin de tester la robustesse de nos résultats, en l'occurrence la sensibilité du seuil par rapport aux effets de variables omises.

Selon les résultats, en considérant le modèle (5), le niveau d'imposition a un effet positif sur la croissance du PIB, avec un coefficient égal à 0,58 alors que le carré du niveau d'imposition montre un effet négatif sur la croissance avec un coefficient de -0.012. Ces résultats confirment l'existence d'une relation en U inversée entre le niveau d'imposition et la croissance économique. Le signe négatif du coefficient associé au PIB initial par tête, traduit un impact négatif sur la croissance, ce qui implique que les pays dont le PIB par habitant est élevé en début de période se retrouvent en fin de période avec un faible niveau de croissance économique. La croissance de la formation brute de capital fixe ou investissement a un impact significatif et positif sur la croissance économique. Le coefficient associé à la croissance du solde primaire de base est statistiquement nul, ce qui signifie que la croissance du déficit est sans impact significatif sur la croissance économique. Nous calculons ainsi, le taux optimal de pression fiscale en utilisant la formule obtenue dans l'équation (2).

Tableau 2 : Estimation du seuil de taxation et test de sensibilité

VARIABLES	MQ1	MQ2	MQ3	MQ4	MQ5
Taux de taxation optimal	20,47% (N/A)	21,12%	21,24%	23,70%	23,81%
Pression fiscale	0.3029 (0.216)	0.2958** (0.092)	0.4673*** (0.066)	0.5832*** (0.139)	0.5858*** (0.140)
Pression fiscale au carré	-0.0074 (0.006)	-0.0070** (0.003)	-0.0110*** (0.002)	-0.0123*** (0.003)	-0.0123*** (0.003)
Croissance de la FBCF		0.1054*** (0.011)	0.0948*** (0.010)	0.0905*** (0.010)	0.0907*** (0.010)
Croissance du déficit			0.0175 (0.014)		0.0099 (0.012)
Pib Initial				-0.0077** (0.002)	-0.0076** (0.002)
Constante	-2.0596 (1.669)	2.4292** (0.778)	3.7376*** (0.563)	0.5716 (2.012)	0.4840 (2.061)
Observations	296	269	262	252	252
Nombre de pays	8	8	8	8	8
R-squared	0.009	0.193	0.178	0.218	0.219
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Rejet 0.01	Non rejet 0.29	Non rejet 0.30	Non rejet 0.33	Non rejet 0.33

Note : Standard errors in parentheses *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Les résultats de nos estimations suggèrent (colonne 1) que la valeur seuil qui minimise la somme des carrés des résidus issus de l'estimation d'un panel cylindré des 8 pays de l'UEMOA est de 20,47%. Les signes de coefficients de nos variables d'intérêt confirment l'hypothèse de non linéarité du modèle et l'existence d'une valeur seuil. En effet, les coefficients associés à la pression fiscale sont de signes positifs, et ceux associés à la pression fiscale au carré sont de signes négatifs. Toutefois, tous les coefficients sont non significatifs.

Ensuite dans le but de tester la sensibilité du seuil par rapport au biais de variables omises, nous savons introduit toutes nos variables de contrôle, l'une après l'autre (MQ2 à MQ5), et analysé les effets sur le seuil. Les résultats indiquent que le seuil est sensible aux variables omises et suggèrent un taux de pression fiscale optimale de 23,81% (colonne 5) avec un coefficient de détermination (R^2) plus élevé. Par ailleurs, les probabilités du test joint de Skewness et Kurtosis sont supérieures 10% et nous ne pouvons cependant pas rejeter l'hypothèse nulle de distribution normale des résidus.

4.2. Estimation du modèle de Scully sur les pays de l'UEMOA

Le tableau 4 suivant présente les résultats issus de l'estimation du modèle de Scully (équation 8). Cette équation est estimée par une régression à effets fixes sous hypothèse que certaines caractéristiques individuelles sont spécifiques aux pays et impactent le taux de croissance économique. Par ailleurs, l'utilisation de la régression à effets fixes est confirmée par le test de Hausman. La probabilité du test de Hausman (0,0124) est inférieure à 10%, ce qui implique que le modèle à effets fixes est préférable au modèle à effets aléatoires, et le test de normalité des résidus se révèle positif, signifiant ainsi que les résidus sont normalement distribués. La régression est faite sur les huit (8) pays de la zone, et sur toute la période de l'étude, c'est-à-dire de 1980-2016. Cependant, la valeur du coefficient associé à la variable indépendante (δ) est de 0,2104. Ainsi, le taux optimal de pression fiscale qui maximiserait la croissance économique dans l'UEMOA se situe à 21,04% du PIB.

Tableau 3 : Estimation du modèle de Scully

VARIABLES	Modèle de Scully Variable dépendante $\text{Log} \left[\frac{1+g}{1-\tau} \right]$
Taux de taxation optimal	[21,04%]
Variable indépendante $\text{Log} \left[\frac{\tau}{1-\tau} \right]$	0.2104*** (0.008)
Constante	4.2369*** (0.015)
Observations	296
Nombre de pays	8
R-squared	0.464
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Non rejet 0.21

Note : Standard errors in parentheses, *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

4.3. Estimation du taux optimal de pression fiscale au sein de la CEDEAO

Le tableau 5 suivant présente les résultats de l'estimation du modèle quadratique pour les pays de la CEDEAO. Nous n'avons pas testé la sensibilité de ce modèle par rapport au biais de variables omises comme précédemment, du fait de la non disponibilité des données servant de variables de contrôles, qui sont difficilement accessibles pour les pays de la CEDEAO non membres de l'UEMOA. Les résultats de l'estimation confirment l'existence des effets de seuil entre le

niveau d'imposition et la croissance économique au sein de la CEDEAO. Cependant, les coefficients des variables, pression fiscale et le carré de la pression fiscale, sont respectivement 0,2799 et -0,0065. Selon les résultats de l'estimation, tous les coefficients sont significatifs au seuil de 1%. Ainsi, le taux de pression fiscale optimal qui maximise la croissance économique au sein de la CEDEAO se situe à 21,5% du PIB.

Tableau 4 : Estimation du modèle quadratique sur les pays de la CEDEAO

VARIABLES	Modèle Quadratique
Taux de taxation optimal	$-\frac{0.2799}{2(-0.0065)} = 21,5\%$
Pression fiscale	0.2799*** (0.095)
Pression fiscale au carré	-0.0065*** (0.002)
Constante	1.4235 (0.888)
Observations	547
Nombre de pays	15
R-squared	0.019
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Non rejet 0.29

Standard errors in parentheses, *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Nous régressons ensuite le modèle alternatif, en utilisant la méthode de Scully sur les pays de la CEDEAO. Les résultats sont présentés dans le tableau 6 et suggèrent que le taux de pression fiscale est de 24,2%. En comparant ce résultat avec celui de l'UEMOA (confère tableau 4), on note 3 points de pourcentage d'écart. Cette différence correspond à l'écart, également de 3 point de pourcentage, entre les taux minimums de pression fiscale fixés par l'UEMOA et la CEDEAO, respectivement de 17 % et 20% du PIB. Ainsi, pour un pays membre de la CEDEAO, le niveau d'imposition peut croître graduellement jusqu'à 24,2% sans que cela ne se traduise par des pertes potentielles aux niveaux de la croissance et des recettes fiscales. En revanche, un pays de l'UEMOA - donc membre de la CEDEAO - peut, même si le seuil optimal au sein de la CEDEAO est de 24,2%, faire augmenter son taux d'imposition jusqu'à 23,8% (confère MQ5 tableau 3), au-delà duquel, la taxation se traduirait par des retombées négatives sur les niveaux de recettes fiscales et donc faire baisser la croissance économique. Par conséquent, nous pouvons donc retenir que le taux de pression fiscale optimal pour les pays de la CEDEAO - membres de l'UEMOA ou non - se situe à 24% du PIB.

Tableau 5 : Estimation du modèle de Scully sur les pays de la CEDEAO

VARIABLES	Modèle de Scully	
	Variable dépendante $\text{Log} \left[\frac{1+g}{1-\tau} \right]$	
Taux de taxation optimal	[24,2%]	
Variable indépendante $\text{Log} \left[\frac{\tau}{1-\tau} \right]$	0.2429** (0.094)	
Constante	2.9910*** (0.202)	
Observations	387	
Nombre de pays	15	
R-squared	0.018	
Skewness/Kurtosis tests for Normality	Non rejet 0.37	

Standard errors in parentheses, *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

5. Conclusion et implications

Les travaux de recherche dans le cadre de cet article, cherchant à déterminer le niveau de taxation optimale qui maximiserait la croissance économique dans les pays de l'UEMOA sur la période 1980-2016, et se basant sur la méthode de Scully (1996) et la méthode quadratique aboutissent aux conclusions suivantes : les résultats mettent en évidence une courbe en U inversée et confirment cependant, l'existence d'une relation non linéaire entre la taxation et la croissance économique dans la zone. Le niveau optimal de taxation qui maximise la croissance dans les 8 pays de l'UEMOA est de 23,8%. Le modèle de Scully montre que le taux optimal d'imposition dans les pays de l'Union se situe à 21% du PIB.

L'examen de l'optimalité du rendement fiscal au sein de la zone UEMOA, révèle un niveau d'imposition faible sur toute la période de l'étude. Ceci dit, les niveaux du PIB réel et de croissance économique toujours atteint par les économies de l'Union, ont demeuré en deçà de leur potentiel. Toutefois, derrière cette apparente faiblesse du niveau de mobilisation des recettes fiscales, il existe une réalité loin d'être plus que théorique, voire illusoire : la problématique des effets non linéaires de la fiscalité sur la croissance est susceptible de trouver ses réponses dans les évidences empiriques. Ainsi, il n'est donc plus à remettre en cause qu'un gouvernement qui dispose d'un espace de ressources inexploité, se retrouve avec une politique budgétaire limitée dans ses fonctions, source de distorsions économique se traduisant in fine par une croissance limitée du niveau de la production. De surcroît, une forte imposition,

constitue un fardeau supplémentaire pour le secteur privé. Ceci décourage les décisions d'épargne et d'investissement des agents économiques, de même que l'offre de travail d'une part, et le transfert des ressources d'un secteur privé productif vers un secteur public non efficace, réduit le rendement net du stock de capital d'autre part. De ce fait, l'activité économique d'un pays évoluerait en pleine croissance pour un certain niveau donné de recettes fiscales, et pas au-delà de sa capacité d'imposition.

Le niveau des recettes fiscales en pourcentage du PIB demeure structurellement faible au sein de l'Union. Le taux moyen d'imposition de l'ensemble des huit (8) pays sur la période de 1980-2016 est ressorti à 12,9% du PIB, et les recettes fiscales optimales susceptibles de maximiser le taux de croissance économique sont d'environ 8,1 voire 10,9 points de pourcentage plus élevés que le niveau actuel. Ceci souligne l'incapacité des pays de l'UEMOA à mobiliser les recettes fiscales jusqu'au seuil d'imposition requis. Cette faiblesse du niveau de taxation fait perdre des recettes importantes aux budgets des Etats, et ce phénomène est à la base des écarts entre les dépenses des gouvernements et leurs recettes, réduisant ainsi leurs espaces budgétaires. En conséquence, cela accentue les déficits publics et accroît le niveau d'endettement des Etats. Ces pays se retrouvent ainsi, dans une situation caractérisée par une marge limitée de finances publiques avec des taux d'endettement relativement élevé, dont les effets limitent la croissance de l'activité économique.

Cependant, dans les pays de l'UEMOA demeurent encore de nombreuses difficultés structurelles quant à la mobilisation des recettes fiscales. Ces obstacles tiennent à la prédominance de l'incivisme fiscal se traduisant par des fraudes fiscales, à l'évasion fiscale, à l'existence d'un secteur agricole basé sur l'agriculture vivrière et d'un secteur informel important, à la faible capacité contributive des populations, à la corruption, ainsi qu'aux préoccupations politiques des autorités publiques. Par ailleurs, les administrations fiscales souffrent également souvent d'une insuffisance de moyens, et ne pouvant pas, seules, faire face aux coûts de collecte des impôts, délèguent la responsabilité de collecte des impôts à des intermédiaires privés. Il faut également noter que le rendement fiscal est largement impacté par la mise en place des dispositifs d'incitation à l'investissement, basés sur des exonérations, des suspensions, et des dégrèvements, accordés aux différentes catégories d'opérateurs économiques.

Nonobstant, il est quand même intéressant de savoir qu'il existe une marge substantielle - 12,9 à 23,8% - pour augmenter les impôts afin d'atteindre le niveau de taxation optimal au sein de la

zone. Cet accroissement des recettes fiscales permettra donc de réduire les déficits publics, toujours galopants, qui, à leur tour, permettront de stimuler la croissance économique.

Toutefois, il faut quand même noter que, depuis les années 80, de nombreuses réformes ont été engagées dans la zone franc et se sont traduites par une modification de la structure des recettes fiscales. En particulier, la baisse des recettes issues des fiscalités de porte a été compensée au sein de l'UEMOA par une fiscalité intérieure indirecte plus contributive. Mais encore, il existe d'importants manques à gagner pour les Etats membres, certains d'ailleurs, ne respectant pas encore le critère de convergence fixant à un minima de 17% la part des recettes fiscales dans le PIB.

A cet égard, il ne s'agit pas, pour les gouvernements de multiplier les taxes, ou d'augmenter celles qui existent déjà. Bien au contraire, ils doivent envisager la mise en place des stratégies de réformes permettant d'améliorer les dispositifs de collecte des impôts et taxes, puisque toute décision politique qui accroît le fardeau fiscal, sans à priori améliorer l'efficacité du dispositif fiscal est susceptible d'être contre-productive.

6. Références

- Abdullaev, B., & Konya, L.** (2014), « Growth-maximizing Tax Rate for Uzbekistan », *Applied Econometrics and International Development*, 14(1).
- Amgain, J.** (2017), « Estimating optimal level of taxation for growth maximization in Asia », *Applied Economics and Finance*, 4(3), pp.47-55.
- Araujo C., Brun J. L. et Combes J. F.** (2004), *Économétrie repères cours application* », *Amphi économie*, pp 286-294.
- Arnold, J.** (2008), « Do Tax Structures Affect Aggregate Economic Growth. Empirical Evidence from A Panel of OECD Countries », *OECD Economics Department Working Papers No.643*.
- Barro, R. J.** (1990), « Government Spending in a Simple Model of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, No. 5, S103–S125.
- Blanchard, O.J. et Perotti, R.** (2002), « An Empirical Characterization of the Dynamic Effects of Changes in Government Spending and Taxes on Output », *Quarterly Journal of Economics*, Vol. 117, No. 4 (November), pp.1329-1368.
- Boisset L. et Ehrhart H.**, (2014) « La mobilisation fiscale dans les pays de la zone franc : principaux enseignements sur longue période », *Techniques Financières et développement*, 2014/2 N°115, pp. 15-28.
- Branson, J. et Lovell, C.A.K.** (2001), « A Growth Maximising Tax Structure for New Zealand », *International Tax and Public Finance*, Vol. 8, No. 2, pp. 129-146.
- Brun J. L., Chambas G., et Laurent M.**,(2007), « Economie politique de la réforme de transition fiscale : le cas du Maroc », *CERDI, Etudes et documents*, 2007.17.2011.
- Buchanan, J. M.** (1965), « An economic theory of clubs », *Economica* 32, no. 125 : 1-14.
- Cashin, P.** (1995), « Government spending, taxes, and economic growth », *IMF Staff Papers* 42, No. 2.
- Chao, J., & Grubel, H.** (1998). *Optimal Levels of Spending and Taxation in Canada*. The Fraser Institute, Vancouver, 53-67.
- Chokri T. et al.**, (2017), « Optimal Taxation and economic Growth in Tunisia : Short and Long Run Cointegration Analysis, 18 pages.
- Coase, R. H.** (1974), « The market for goods and the market for ideas », *The American Economic Review* 64, no. 2 : 384-391.
- Davidsson, M.** (2012), « Optimal Growth Taxation », *Research in World Economy*, 3(1), 35-44.
- Dupuit, J.** (1844), « De l'utilité et de sa mesure », *Torino : La Riforma Sociale*

- Easterly, W. et Rebelo, S.** (1993a), « Fiscal Policy and Economic Growth: An Empirical Investigation », *Journal of Monetary Economics*, Vol. 32, No. 3 (December), pp. 417-458.
- Easterly, W. et Rebelo, S.** (1993b), « Marginal Income Tax Rates and Economic Growth in Developing Countries », *European Economic Review*, Vol. 37, No. 3, pp. 409-417.
- Eaton, J.** (1981), « Fiscal Policy, Inflation, and the Accumulation of Risky Capital », *Review of Economic Studies*, Vol. 48, No. 3, pp. 435-445.
- Engen E. M. et Skinner, J.** (1992), « Fiscal Policy and Economic Growth », NBER Working Paper No 4223, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Engen E.M. et Skinner, J.** (1996), « Taxation and Economic Growth », *National Tax Journal*, Vol. 49, No. 4, pp. 617-642.
- Favero, C.A. et Giavazzi, F.** (2009), « How Large are the Effects of Tax Changes ? » NBER Working Paper, No. 15303, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.
- Fölster, S. et Henrekson, M.** (1999), « Growth and the Public Sector : A Critique of the Critics », *European Journal of Political Economy*, Vol. 15, No. 2, pp. 337-358.
- Hausman, J.A.** (1978), « Specification tests in econometrics », *Econometrica : Journal of the Econometric Society*, 1251-1271
- Husnain, M. I., Haider, A., & Salman, A.** (2015), « Determining the Optimal Level of Taxes in South Asia : An Unbalanced Budget Approach », *The Empirical Economics Letter*, 14(8), 809-815.
- International Monetary Fund**, (2008), « Revenue Mobilization in developing Countries », IMF, Fiscal Affairs Departement.
- Jones, L. E., Manuelli, R. E., & Rosi, P. E.** (1993), « Optimal Taxation in Models of Endogenous Growth », *Journal of Political Economy*, 101(3), 485-517.
- Keen, M., et Mansour M.** (2010a), « Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa : Challenges from Globalisation I-Trade reform », *Development Policy Review*, 28(5), 553-571.
- Keho, Y.** (2010), « Estimating the Growth Maximizing Tax Rate for Cote d'Ivoire : Evidence and implications », *Journal of Economics and International Finance*, 2(9), 164-174.
- Laffer, A. B.** (1981), « Supply-Side Economics », *Financial Analysts Journal*, Vol. 37, No. 5, September-October, pp. 29-44.
- Mansour M. et Rota-Graziosi G.**(2012), « Coordination fiscale dans l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine », *Tax Coordination in the West African Economic and Monetary Union*, *Revue d'économie du développement*, 2012(3) Vol.26, p.9-34.

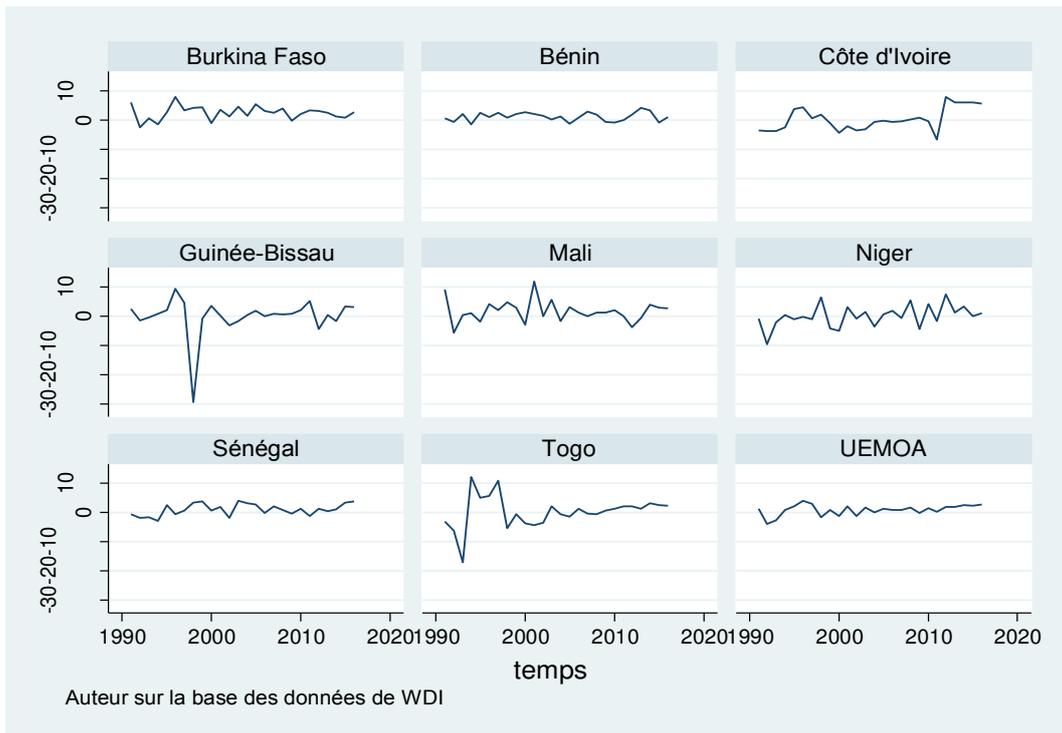
- Motloja L., et al.**(2016), « Changes in the optimal tax rate in South Africa prior and subsequent to the global recession period », Departement of Economics, Finance and Business Studies, CTI Potchefstroom Campus, North West, South Africa, pp. 2-17.
- Musgrave, R. A.** (1959), « The Theory of Public Finance », New York, N.Y. McGraw Hill.
- Myles, G. D.** (2000), « Taxation and Economic Growth », Fiscal Studies, Vol. 21, No.1 (March), pp. 141-168.
- Pecorino P.** (1993), « Tax structure and growth in a Model with Human Capital », Journal of Public Economics, Vpl.52, No.2, pp.251-271.
- Rahn R., et Fox H.** (1996), « What is the optimal of government », Vernon K. Kriebel Foundation.
- Rehme, G.** (1999), « Distributive Policies and Economic Growth : An Optimal Taxation Approach », Technische Universität Darmstadt, pp 1-24.
- Saibu, O. M.** (2015), « Optimal Tax Rate and Economic Growth. Evidence from Nigeria and South Africa », EuroEconomica, 1(34).
- Samuelson PA.** (1954), « The pure theory of public expenditure », The review of economics and statistics, Nov 1 : 387-9.
- Schneider, F. G.** (2008), « Shadow Economy, in C.K. Rowley and F.G. (eds) », Readings in Public Choice and Constitutional Political Economy, Chapter 28, pp. 512-532, Springer US.
- Scully, G. W.** (1991), « Tax Rates, Tax Revenues and Economic Growth ». National Center for Policy Analysis, Policy Report, 159.
- Scully, G. W.** (1995), « The Growth Tax^c in the United States », Public Choice, Vol. 85, No. 1/2 (October) pp. 71-80.
- Scully, G. W.** (1996), « Taxation and Economic Growth in New Zealand », Pacific Economic Review, Vol. 1, No.2, pp. 169-177.
- Scully, G. W.** (1998), « Measuring the Burden of High Taxes », National Center for Policy Analysis, Policy Report No. 215, July.
- Scully, G. W.** (2000), « The Growth-Maximizing Tax Rate », Pacific Economic Review, Vol. 5, No. 1, pages 93-96.
- Scully, G. W.** (2003), « Optimal Taxation, Economic Growth and Income Inequality », Public Choice, Vol. 115, No. 3/4 (June) pp. 299-312.
- Scully, G. W.** (2006), « Taxation and Economic Growth », National Center for Policy Analysis, Policy Report, 292. Appendix 1. Sample countries (32 Asian Countries)
- Skinner, J.** (1987), « Taxation and Output Growth: Evidence from African Countries », NBER Working Paper No. 2335, Cambridge, MA : National Bureau of Economic Research.

Annexes

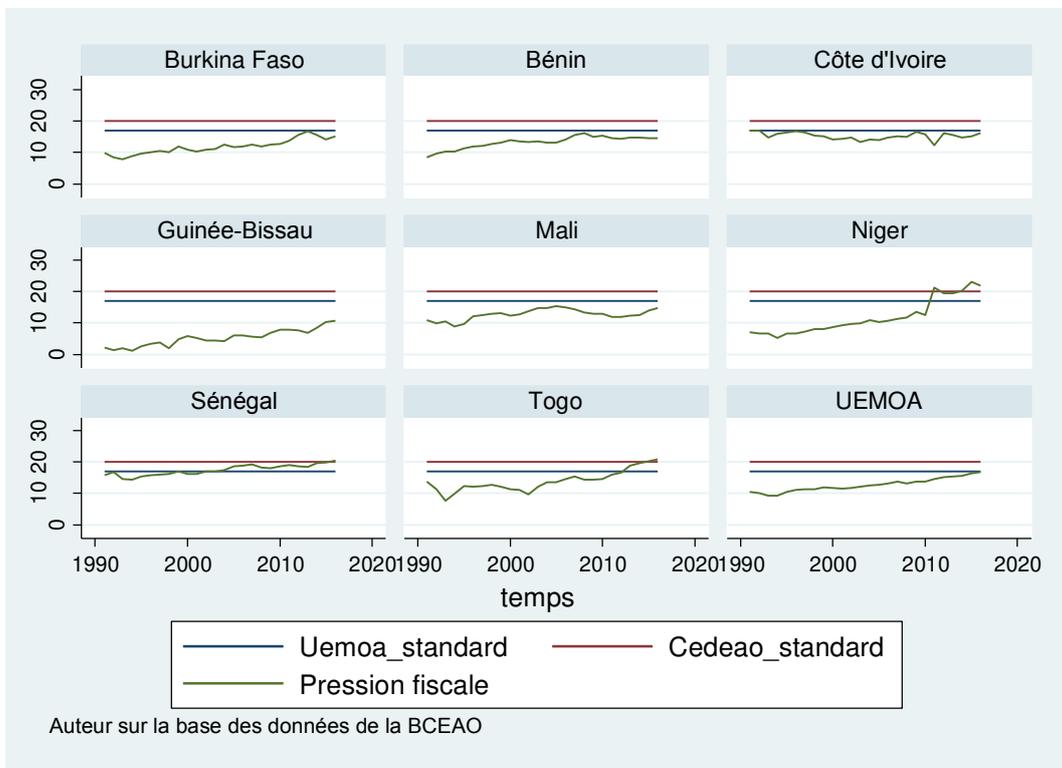
Tableau 6 : Synthèse de la revue empirique

Auteurs	Echantillons	Méthodes	Résultats
Amgain (2017)	Panel de 32 pays asiatiques (1991-2012)	Modèles quadratique & Scully	18% du PIB
Centre d'Analyse des Politiques Economiques et Sociales (2014)	Burkina-Faso (1960-2012)	Modèle de Scully	29,1% du PIB
Keho (2010)	Côte d'Ivoire (1960-2006)	Modèles quadratique & Scully	22,1 - 22,3% du PIB
Saibu (2015)	Afrique du Sud et Nigéria	Modèles quadratique & Scully	Afrique du Sud 15% du PIB Nigéria 30% du PIB
Chao et Grubel (1998)	Canada (1926-1996)	Modèle de Scully	34% du PIB
Abdullaev and Konya (2014)	Ouzbékistan (1996-2011)	Modèle de Scully	22 et 31,2% du PIB sur deux périodes différentes
Davidson (2012)	Composé de 12 pays (1982-2012)	Modèle de Scully	11,1% du PIB
Husnain, Haider and Salman (2015)	4 pays d'Asie du Sud (1975-2012)	Modèle de Scully	13,7% du PIB
Terzi et al (2017)	Tunisie (1966-2015)	Modèle quadratique & Scully	15,2 et 19,6% du PIB
Motloja et al. (2016)	Afrique du Sud Données trimestrielles (1994 -2009)	Modèle de Scully	22 % du PIB
Scully (1991)	103 pays (1960-1980)	Modèle quadratique	19,3% du PIB
Scully (1995)	Etats-Unis (1949-1989)	Modèle de Scully	21,5 – 22,9% du PNB
Scully (1996)	Nouvelle Zélande (1927-1994)	Modèle de Scully	19,7 – 20,02% du PIB
Scully (2003)	Etats-Unis (1960-1990)	Modèles de Scully & Barro	19,3 et 25,1% du PIB
Scully (2006)	Etats-Unis (1929-2004)	Modèle de Scully	23% du PIB

Graphique 5 : Croissance du PIB par habitants dans les pays de l'UEMOA



Graphique 6 : Evolution des taux de pression fiscale au sein de l'Union par rapport aux normes fixées par l'UEMOA et la CEDEAO



Graphique 7 : Effets non linéaires de la taxation sur la croissance au sein de la CEDEAO

